

DIOCESE D'OBALA



**INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENTREPRENEURIAT
RURAL (ISSAER) DE NKOLMEBANGA SA'A**
Tél. : (237) 77 39 68 17 / 93 84 19 04
issaer@gmail.com



PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (ISSAER) DE NKOLMEBANGA SA'A

Juillet 2014

NOTE SOMMAIRE

I- RESUME DU PROJET D'ETABLISSEMENT

A. INFORMATIONS GENERALES						
<p>① Intitulé du projet Projet de formation des Entrepreneurs agropastoraux (EAP), des Conseillers agropastoraux (CAP) et de Transformateurs agropastoraux (TAP)</p>						
<p>② Promoteur du projet Diocèse d'Obala / Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Environnement et de l'Entrepreneuriat Rural (ISSAEER) de Nkolmebanga</p>						
<p>③ Classification</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Référence à la Nomenclature budgétaire</i></th> <th><i>Point d'application (Nature du projet)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>- Fonction principale : Formation des Entrepreneurs agropastoraux (EAP)</p> <p>- Fonction secondaire : - Formation des Conseillers agropastoraux (CAP) - Formation des transformateurs agropastoraux (TAP)</p> </td> <td rowspan="2"> <p><input type="checkbox"/> Formation</p> </td> </tr> <tr> <td> <p>- Secteur : Développement Rural - Référence à la DSDSR et au DSCE : Développement de l'Emploi par la Formation Professionnelle Agricole, Création de la richesse</p> </td> </tr> </tbody> </table>		<i>Référence à la Nomenclature budgétaire</i>	<i>Point d'application (Nature du projet)</i>	<p>- Fonction principale : Formation des Entrepreneurs agropastoraux (EAP)</p> <p>- Fonction secondaire : - Formation des Conseillers agropastoraux (CAP) - Formation des transformateurs agropastoraux (TAP)</p>	<p><input type="checkbox"/> Formation</p>	<p>- Secteur : Développement Rural - Référence à la DSDSR et au DSCE : Développement de l'Emploi par la Formation Professionnelle Agricole, Création de la richesse</p>
<i>Référence à la Nomenclature budgétaire</i>	<i>Point d'application (Nature du projet)</i>					
<p>- Fonction principale : Formation des Entrepreneurs agropastoraux (EAP)</p> <p>- Fonction secondaire : - Formation des Conseillers agropastoraux (CAP) - Formation des transformateurs agropastoraux (TAP)</p>	<p><input type="checkbox"/> Formation</p>					
<p>- Secteur : Développement Rural - Référence à la DSDSR et au DSCE : Développement de l'Emploi par la Formation Professionnelle Agricole, Création de la richesse</p>						
<p>④ État de préparation <input type="checkbox"/> En préparation</p>						
<p>⑤ Bénéficiaires du projet:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Direct(s) :</i></th> <th><i>Indirect(s) :</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Les apprenants, l'école, les formateurs</td> <td>Les populations locales, l'Etat, les collectivités territoriales décentralisées, les ONG et organismes de développement, les fournisseurs d'intrants, les producteurs agropastoraux</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Direct(s) :</i>	<i>Indirect(s) :</i>	Les apprenants, l'école, les formateurs	Les populations locales, l'Etat, les collectivités territoriales décentralisées, les ONG et organismes de développement, les fournisseurs d'intrants, les producteurs agropastoraux	
<i>Direct(s) :</i>	<i>Indirect(s) :</i>					
Les apprenants, l'école, les formateurs	Les populations locales, l'Etat, les collectivités territoriales décentralisées, les ONG et organismes de développement, les fournisseurs d'intrants, les producteurs agropastoraux					
<p>⑥ Zone(s) d'intervention</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Zone(s) d'intervention directe</i></th> <th><i>Zone d'influence</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Région du Centre, le Cameroun</td> <td>Zone CEMAC</td> </tr> </tbody> </table>		<i>Zone(s) d'intervention directe</i>	<i>Zone d'influence</i>	Région du Centre, le Cameroun	Zone CEMAC	
<i>Zone(s) d'intervention directe</i>	<i>Zone d'influence</i>					
Région du Centre, le Cameroun	Zone CEMAC					
<p>B. JUSTIFICATION DU PROJET</p> <p>Plus d'une décennie après l'adoption du Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR) et malgré d'énormes potentialités agroéconomiques, il ressort du diagnostic réalisé par l'équipe projet ISSAEER que les rendements des principales spéculations des exploitations agropastorales de la Région du Centre ont baissé depuis 2005 et restent inférieurs par rapport aux rendements moyens attendus. Cette situation de rendements décroissants des exploitations agricoles de la Région du Centre et ses environs est d'autant plus préoccupante, qu'en même temps l'on assiste à une augmentation galopante de la population de la zone, avec un taux d'accroissement de plus de 2,5%/an. Au regard des effets économiques, sociaux et environnementaux sous-jacents, l'ISSAEER se propose d'offrir aux jeunes une formation adaptée pour l'émergence des exploitations viables capables de booster de façon durable la production agropastorale et de promouvoir des emplois à l'horizon 2020. Dans cette optique, quatre métiers porteurs ont été identifiés. Il s'agit des entrepreneurs agropastoraux (EAP), des conseillers agropastoraux (CAP), des transformateurs agropastoraux (TAP) et des distributeurs des produits agropastoraux. Trois de ces métiers constituent prioritairement l'offre de formation de l'ISSAEER au cours des trois prochaines années.</p>						

① Objectifs	
<p>Objectif global</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation de 120 Entrepreneurs agropastoraux (EAP), 80 Conseillers agropastoraux (CAP) et 40 transformateurs de produits agropastoraux (TAP) dans la Région du Centre 	<p>Objectif(s) spécifique(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Former chaque année 40 EAP ; ✓ Former chaque année 40 CAP à partir de la deuxième année ; ✓ Former chaque année 40 TAP à partir de la troisième année.
<p>② Description sommaire du projet (par composante)</p> <p>Le projet s'attellera à :</p> <p>C1 : Formation de 40 entrepreneurs agropastoraux chaque année</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel EAP ✓ Déclinaison du référentiel en programme de formation ✓ Positionnement des formateurs ✓ Recyclage ou la formation initiale des formateurs ✓ Recrutement des apprenants ✓ Identification des acteurs du milieu socioprofessionnel ✓ Formation des maîtres de stage ✓ Le suivi des apprenants sur le terrain ✓ Construction des infrastructures pédagogiques et périphériques ✓ Réhabilitation des infrastructures pédagogiques et périphériques ✓ Acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques <p>C2 : Formation de 40 conseillers agropastoraux chaque année, à partir de la 2^{ème} année</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel CAP ✓ Déclinaison du référentiel en programme de formation ✓ Positionnement des formateurs ✓ Recyclage ou la formation initiale des formateurs ✓ Recrutement des apprenants ✓ Identification des acteurs du milieu socioprofessionnel ✓ Formation des maîtres de stage ✓ Le suivi des apprenants sur le terrain ✓ Construction des infrastructures pédagogiques et périphériques ✓ Réhabilitation des infrastructures pédagogiques et périphériques ✓ Acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques 	

C2 : Formation de 40 transformateurs agropastoraux chaque année, à partir de la 3^{ème} année

- ✓ Elaboration du référentiel du métier de transformateur agropastoral (TAP)
- ✓ Imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel TAP
- ✓ Déclinaison du référentiel en programme de formation
- ✓ Positionnement des formateurs
- ✓ Recyclage ou la formation initiale des formateurs
- ✓ Recrutement des apprenants
- ✓ Identification des acteurs du milieu socioprofessionnel
- ✓ Formation des maîtres de stage
- ✓ Le suivi des apprenants sur le terrain
- ✓ Construction des infrastructures pédagogiques et périphériques
- ✓ Acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques
- ✓ Liquidation des charges additionnelles de fonctionnement

④ Programmation physique

Activités	2014	2015	2016
C1 : Formation de 40 entrepreneurs agropastoraux chaque année			
Imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel EAP			
Déclinaison du référentiel en programme de formation			
Positionnement des formateurs			
Recyclage ou la formation initiale des formateurs			
Recrutement des apprenants			
Identification des acteurs du milieu socioprofessionnel			
Formation des maîtres de stage			
Le suivi des apprenants sur le terrain			
Construction des infrastructures pédagogiques et périphériques			
Réhabilitation des infrastructures pédagogiques et périphériques			
Acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques			
C2 : Formation de 40 conseillers agropastoraux chaque année, à partir de la 2^{ème} année			
Imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel CAP			
Déclinaison du référentiel en programme de formation			
Positionnement des formateurs			
Recyclage ou la formation initiale des formateurs			
Recrutement des apprenants			
Identification des acteurs du milieu socioprofessionnel			
Formation des maîtres de stage			
Le suivi des apprenants sur le terrain			
Construction des infrastructures pédagogiques et périphériques			
Acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques			

C2 : Formation de 40 transformateurs agropastoraux chaque année, à partir de la 3^{ème} année

Elaboration du référentiel du métier de transformateur agropastoral (TAP)			
Imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel TAP			
Déclinaison du référentiel en programme de formation			
Positionnement des formateurs			
Recyclage ou la formation initiale des formateurs			
Recrutement des apprenants			
Identification des acteurs du milieu socioprofessionnel			
Formation des maîtres de stage			
Le suivi des apprenants sur le terrain			
Construction des infrastructures pédagogiques et périphériques			
Réhabilitation des infrastructures pédagogiques et périphériques			
Acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques			

C. MONTAGE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER

① Montage institutionnel

Maître(s) d'ouvrage : MINADER/MINEPIA Service(s) responsable(s) : Programme AFOP	Maître(s) d'œuvre : Diocèse d'Obala	Partenaires - techniques : Autres administrations en charge des enseignements ; Promoteurs privés des établissements de formation agricole ; Promoteurs des PME.A. - financiers : C2D-AFOP, Mairies, Programmes Filières MINADER & MINEPIA, Fondazione Maddalena di Canossa
	Agence(s) d'exécution : Administration de l'école	

② Montage financier

Coût total estimé du projet : 1 079 049 000 de FCFA

Répartition des coûts			
Activités	2014	2015	2016
Recyclage des formateurs	9 300 000	6 300 000	6 300 000
Mise en œuvre des formations	34 601 000	73 503 000	109 555 000
Insertion des jeunes formés	4 000 000	8 750 000	14 250 000
Ateliers pédagogiques	15 000 000	22 000 000	39 000 000
Réhabilitation Infrastructures/équipements pédagogiques	88 225 000	211 475 000	36 475 000
Réhabilitation Infrastructures/équipements périphériques	215 360 000	59 810 000	59 810 000
Appui à la gestion et suivi de l'école	17 375 000	21 425 000	26 175 000
Autres activités	120 000	120 000	120 000

Total	383 981 000	403 383 000	291 685 000
Plan de financement			
Sources Internes			
<i>Financement (Fonds Propres)</i>			
Scolarité	14 000 000	42 000 000	70 000 000
Hébergements		5 000 000	10 000 000
Recettes de la ferme	5 000 000	15 000 000	25 000 000
Autres sources	65 560 000	56 148 000	0
Total	84 560 000	118 148 000	105 000 000
<i>Sources externes</i>			
Source de financement	2014	2015	2016
Fonds C2D-AFOP	254 135 000	154 585 000	139 135 000
Subventions			
Partenaire 1 Mairies		14 000 000	14 000 000
Partenaire 2 Programmes Filières MINADER&MINEPIA	5 286 000	15 000 000	15 000 000
Autres partenaires Sponsorings	3 851 000	5 000 000	5 000 000
Autres partenaires Partenariats technico-financiers internationaux	0	96 650 000	43 821 000
Emprunts	36 149 000	0	0
Total	299 421 000	285 235 000	219 956 000
<u>D. CALENDRIER</u>			
<u>① Durée du projet</u>			
3 ans			
<u>② Chronogramme succinct :</u>			
- Début du projet d'établissement : Septembre 2014			
- Fin du projet d'établissement : Août 2017			
- Période(s) d'évaluation : Août 2017			

II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1 – Contexte

Le projet d'établissement de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Environnement et de l'Entrepreneuriat Rural (ISSAEER) s'inscrit dans un contexte marqué par une politique nationale de rénovation du dispositif de la formation agropastorale et rurale. En droite ligne, le diocèse d'Obala voudrait y capitaliser son expérience pionnière d'enseignement secondaire technique agricole au Cameroun à travers son Collège Agricole Bullier de Nkolmebanga.

La stratégie de développement du secteur rural adoptée au Cameroun en 2005 vise entre autres à : assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires des ménages, contribuer à la croissance économique et à la création des emplois, accroître les revenus des producteurs ruraux en vue d'améliorer leur cadre de vie et assurer une meilleure utilisation et une gestion durable du capital naturel, base de la production agropastorale. Pour y arriver, le Cameroun s'appuie sur les moyennes exploitations rurales pour garantir la sécurité alimentaire interne et dégager des surplus pour l'industrie et l'exportation. Cette démarche veille aussi à l'intégration des jeunes et à une gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, la modernisation de l'appareil de

production, la promotion de l'emploi et le rôle des jeunes entrepreneurs ruraux rentrent dans les orientations stratégiques du secteur agropastoral.

Face à cette situation, le Gouvernement a entrepris de mettre un accent sur la formation du capital humain reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des cycles d'enseignement fondamental et secondaire un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois.

Pour soutenir ce dispositif, le diocèse d'Obala crée l'ISSAER à Nkolmebanga, à 6 km de la ville de Sa'a (environ 80 km de la capitale Yaoundé), dans le département de la Lékié, Région du Centre. Ce projet permettra de juguler la déperdition des diplômés du Collège Agricole Bullier, en leur offrant l'opportunité de bénéficier d'une formation de niveau supérieur ouvrant directement aux métiers agropastoraux.

1- Justification

La vision de l'ISSAER est d'offrir aux jeunes une formation adaptée à l'émergence des exploitations durables capables de booster la production agropastorale et de promouvoir des emplois à l'horizon 2020. Cette vision est soutenue par l'analyse diagnostique de l'environnement interne et externe de l'ISSAER.

Le problème à résoudre

Compte tenu de sa situation en pleine zone agro-écologique bimodale et des particularités de son écosystème, la région du Centre est propice au développement de plusieurs produits agropastoraux. En 2005, le Gouvernement du Cameroun a actualisé le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (DSDSR) adopté en février 2002 afin de relever le défi de l'anticipation prospective et de la saisie des opportunités et perspectives nouvelles dans ce secteur au plan national et international. Partant des faibles rendements d'alors, diverses projections avaient été faites pour garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaires à l'horizon 2015. Plus d'une décennie après l'adoption du DSDSR et malgré d'énormes potentialités agro-économiques, il ressort que les rendements des principales spéculations des exploitations agropastorales de la Région du Centre chutent d'année en année et atteignent difficilement la moitié des prévisions des rendements moyens attendus.

Les causes du problème

Des causes primaires à la baisse des rendements des exploitations agropastorales ont été identifiées lors de l'analyse des données des diagnostics effectués auprès des acteurs par les membres de l'équipe de projet l'ISSAER. Il s'agit notamment de :

- ✓ l'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée ;
- ✓ les difficultés d'accès aux intrants ;
- ✓ la faible organisation des acteurs ;
- ✓ les pratiques culturelles peu respectueuses de l'environnement;
- ✓ le vieillissement des producteurs et des exploitations ;
- ✓ les difficultés d'accès au foncier ;
- ✓ un environnement institutionnel insuffisamment adapté ;
- ✓ les difficultés d'accès aux crédits.

Les effets du problème

Les causes sus mentionnées ont pour effets :

- ✓ **Au plan économique**, la précarité des conditions de vie en milieu rural, l'inflation des prix des produits agropastoraux, le faible taux de création des richesses agropastorales, la perte de devise, et une paupérisation des couches vulnérables.

- ✓ **Au plan social**, cette situation (difficultés d'accès au foncier, environnement institutionnel insuffisamment adapté, difficultés d'accès aux crédits, etc.) favorise l'exode rural et la délinquance juvénile, avec un afflux massif du potentiel de main d'œuvre agropastorale vers des métiers précaires comme les mototaxis, les calls box et l'extraction de sable.

- ✓ **Au plan environnemental**, le défaut de qualification de la main d'œuvre a pour corolaire un environnement naturel en pleine dégradation (dégradations des forêts, destruction de la biodiversité terrestre et aquatiques par la mauvaise utilisation des produits phytosanitaires et des pesticides, forte pression sur les terres engendrant une infertilité aggravée des sols, etc.)

2- Atouts et contraintes

Pour accomplir ses missions de formation et d'accompagnement à l'insertion, l'ISSAEER dispose de nombreux atouts. L'école dispose d'un organigramme qui définit les responsabilités entre le niveau stratégiques (comité de gestion) et le niveau opérationnel (la direction) qui est chargé de mettre en œuvre les directives du comité de gestion. La direction est aidée par un conseil d'enseignement et un comité de discipline qui, respectivement, assurent la coordination pédagogique et arbitrent les conflits entre les différents acteurs de la communauté éducative. Toutes les catégories d'acteurs, y compris le personnel, sont représentées au sein du comité de gestion. En termes de ressources humaines, l'ISSAEER pourra capitaliser certaines compétences déjà disponibles au Collège Agricole Bullier. Le patrimoine immobilier de l'école constitué de 300 hectares est couvert par 5 titres fonciers (dont une dizaine d'hectares pour le campus principal et diverses parcelles de démonstration à Obala, Ndjoré, Batschenga, Nanga-Eboko), d'infrastructures pédagogiques et périphériques, des équipements et matériels pédagogiques et périphériques. Par ailleurs, les référentiels de métiers EAP et CAP que l'ISSAEER envisage de développer sont disponibles et validés par le Ministère de l'enseignement supérieur.

Plusieurs contraintes aussi bien internes qu'externes à l'ISSAEER constituent des obstacles à l'atteinte de ces objectifs. L'absence d'un référentiel pour le métier de transformateur des produits agropastoraux ; cela ne permettra pas de démarrer assez tôt le développement de ce parcours de formation. La consommation totale des provisions budgétaires par le cycle secondaire (Collège Agricole Bullier), ce qui accentuerait les tensions de trésorerie entre le collège Bullier et l'ISSAEER. Les infrastructures énumérées sont entièrement dédiés au cycle secondaire. Les dévolutions de Bullier à l'ISSAEER imaginées pour le démarrage du projet ISSAEER ne peuvent pas tenir dans la durée, compte tenu de la fluctuation à la hausse des effectifs au niveau du Collège. D'où le besoin de construire un campus (salles de classe, bibliothèque, centre multimédia, amphithéâtre, cité universitaire, ateliers pédagogiques, restaurant, etc.) propre à l'ISSAEER. Des bâtiments du Collège Bullier dévolus à l'ISSAEER construits en 1963 sont vétustes et posent d'énormes problèmes d'étanchéité. L'absence d'une connexion au réseau internet pour soutenir les activités de recherche des apprenants et de leurs formateurs et favorisé

la connectivité d'une communauté éducative située en périphérie rurale : l'absence de tels équipements pourrait limiter l'attrait de l'ISSAEER pour les différentes parties-prenantes.

3- Opportunités économiques et de création d'emplois

La population de la région du Centre est de 3.525.664 habitants au 1^{er} janvier 2010 (projection du 3^{ème} RGPH). Cette région est la plus peuplée du Cameroun en 2010 avec 18,2% de la population totale. Elle se caractérise entre autres par un effectif élevé des hommes (1.770.628) par rapport à celui des femmes (1.755.036). Cette population relativement abondante est un marché de consommation de produits agropastoraux et halieutiques non négligeable et un important vivier de main d'œuvre agricole. La zone comptait approximativement en 2009 plus de 212 164 ménages agricoles, avec une taille moyenne du ménage agricole de 4,2 la même année et 78,1% membres de ménages agricoles âgés de 10 ans ou plus pratiquant une activité agricole en 2010 (soient 891 089 membres de ménages agricoles en 2010, dont 695 941 âgés de 10 ans ou plus pratiquant une activité agricole)¹.

Parmi les catégories d'acteurs de la zone d'influence, on compte les services déconcentrés de l'Etat (deux (02) délégations régionales, 20 délégations départementales et 170 délégations d'arrondissement du MINADER et du MINEPIA), 70 collectivités territoriales décentralisées, les ONG, les sociétés de développement, les OPA, les agro-industries, les opérateurs des marchés frontaliers les unités de transformations, les unités de transport, les fournisseurs d'intrants et les promoteurs d'exploitations agropastorales. Toutes ces catégories d'acteurs constituent des potentiels économiques (création des richesses et des emplois) en ce sens qu'elles ont besoin d'une part des jeunes formés, porteurs de projets agropastoraux, pour l'exécution de leurs fonctions. C'est le cas par exemple des agro-industries, et des distributeurs d'intrants qui ont besoin des gestionnaires de projets agricoles pour exercer leurs activités. Durant les enquêtes métiers, 82 parties-prenantes de ces catégories d'acteurs ont été rencontrées avec une demande moyenne de six (06) EAP (Entrepreneurs Agropastoraux), CAP (Conseiller Agropastoraux) et TAP (Transformateurs Agropastoraux) pour leurs travaux (soit un effectif total de 492 personnels qualifiés). Les 70 collectivités territoriales décentralisées de la zone d'influence ont prévu des actions d'accompagnement des jeunes producteurs en activité dans leurs PDC (Plan de Développement Communal). Elles auront globalement besoin en moyenne de 210 CAP à court et à moyen terme pour implémenter leurs actions.

Par ailleurs, la Région du Centre regorge en majorité des exploitations familiales. On y retrouve aussi quelques PME (Petites et Moyennes Entreprises Agricoles) et une grande agro-industrie (SOSUCAM). De nombreux produits agropastoraux sont très demandés et consommés dans la zone. Il s'agit des cultures vivrières, des cultures maraîchères, les fruits et légumes, les épices, les cultures de rente, les petits ruminants, les volailles, les porcins, les produits halieutiques, les bovins, les produits des élevages non conventionnels. Pour couvrir les besoins en vivriers, l'Etat a émis les hypothèses suivantes :

¹ Agristat n°17, Juillet 2012, pp.11-13 ; construit à partir de RGA 1984, Fiche agricole du RGPH de 2005, MINADER/DESA

Tableau : Hypothèses moyennes sur les rendements et les superficies cultivées dans le Centre à l'horizon 2015

	Spéculations	Maïs	Manioc	Igname	Banane plantain	Ananas	Tomate
Niveau national	Superficies cultivées (Ha)	489 000	172 000	40 000	225 000	500	27 800
	Rendements (T/Ha)	4,5	20,0	13,0	12,0	40,0	25,0
	Productions (T)	2 200 500	3 440 000	520 000	2 700 000	20 000	695 000
Région du Centre	Superficies cultivées (Ha)	61 614	55 143	12 416	59 940	215	4 921
	Rendements (T/Ha)	4,5	20,0	13,0	12,0	40,0	25,0
	Productions (T)	227 263	1 102 860	161 408	719 280	8 600	123 025

Sources : DSDSR 2005, p. 107 (construit à partir de Njong (2002), Agristat (2002), Faostat (2005)) et Agristat n°17, Juillet 2012, pp. 15 – 20

Aussi, l'insuffisance de certaines productions, comme le riz, le maïs, le sucre, le poisson grève la balance commerciale du Cameroun avec des importations sans cesse croissantes. Concernant les protéines animales, la consolidation des données sur leurs différentes sources montre que dans l'ensemble le niveau de consommation des protéines animales en termes d'équivalent-viande est de 36 Kg par habitant par an². Ce qui reste en deçà de la norme de 42 kg/hab/an recommandée par la FAO pour une alimentation satisfaisante. La contribution de la Région du Centre sera déterminante pour normaliser cet écart comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau : Besoins nutritionnels en protéines animales

Type de bétail	Population nationale en 2005 : 16 000 000		Population nationale en 2015 : 21 088 764		Population de la Région du Centre en 2015 : 4 059 721	
	Offres de viande en 2005		Besoins de viande en 2015		Besoins de viandes dans le Centre	
	Total (Kg)	Kg/Hab/an	Total (Kg)	Kg/Hab/an	Total (Kg)	Kg/Hab/an
Bovins	110 320 000	7	310 201 661	15	60 895 815	15
Petits ruminants	24 150 000	2	67 905 820	3	12 179 163	3
Porcs	22 488 000	1	63 232 550	3	12 179 163	3
Volaille	31 000 000	2	87 166 892	4	16 238 884	4

Sources : DSDSR 2005, p. 110 ; Bucrep, Rapport national sur l'état de la population du Cameroun, 2011.

En outre, La zone d'influence de l'école s'étend sur de vastes espaces cultivables, dont la superficie totale des principales productions est de 527 080 ha (AGRISTAT n° 17, 2012), arrosés par un réseau hydrographique dense. Ce réseau est marqué par la présence des grands fleuves tels que la Sanaga (918 km), le Nyong (800 km) et bien d'autres cours d'eau éponymes des départements (Lékié, Mbam, Kim, Afamba, etc.), comportant de nombreux bas-fonds marécageux propices aux activités aquacoles agricoles et aux pâturages.

III- DESCRIPTION DU PROJET

1- Objectif global

Au cours des trois (03) prochaines années, l'ISSAEER se propose de former 120 entrepreneurs agropastoraux, 80 conseillers agropastoraux et 40 transformateurs/conservateurs de produits agropastoraux dans la Région du Centre.

² Etude du Secteur de l'élevage, CIRAD-IEMVT, 1995

2- Objectifs spécifiques

Il s'agit spécifiquement de :

- ✓ Former chaque année 40 entrepreneurs agropastoraux ;
- ✓ Former chaque année 40 conseillers agropastoraux à partir de la deuxième année;
- ✓ Former chaque année 40 transformateurs/conservateurs de produits agropastoraux à partir de la troisième année.

3- Résultats attendus

Au terme des trois premières années du projet, les principaux résultats attendus sont :

- ✓ 120 entrepreneurs agropastoraux formés ;
- ✓ 80 conseillers agropastoraux formés ;
- ✓ 40 transformateurs/conservateurs de produits agropastoraux en cours de formation.

4- Bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires directs

- ✓ Les apprenants qui bénéficieront d'une formation professionnelle ;
- ✓ L'ISSAEER qui verra son attrait et sa capacité d'accueil renforcés par de nouvelles infrastructures, la réhabilitation des infrastructures existantes et de nouveaux équipements ;
- ✓ Les formateurs renforceront leurs capacités à travers des formations et recyclages d'une part, d'autre part les indemnités liés aux travaux supplémentaires en lien avec les nouvelles formations.

Les bénéficiaires indirects

- ✓ Les populations locales qui vont héberger et approvisionner les apprenants en vivres pendant leur séjour en formation;
- ✓ L'Etat qui améliorera ses indicateurs macroéconomiques à travers les effets et les impacts cumulés de la mise en œuvre du projet d'établissement de l'ISSAEER, gage d'emploi pour les jeunes et de production des richesses ;
- ✓ Les collectivités territoriales décentralisées, les ONG et organismes de développement, les fournisseurs d'intrants, les producteurs agropastoraux, dont la qualité des services connaîtra une substantielle amélioration grâce aux nouveaux cadres en appui-conseil agropastoral mis à leur disposition par l'ISSAEER.

IV- ACTIVITES PHARES

❖ **Le développement de la formation au métier d'Entrepreneurs agropastoraux (EAP)**

L'accomplissement de cet axe stratégique dépend de la mise en œuvre de diverses activités à savoir : l'imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel CAP, la déclinaison du référentiel en programme de formation, le positionnement des formateurs, le recyclage des formateurs, le recrutement des apprenants, l'identification des acteurs du milieu socioprofessionnel, la formation des maîtres de stage, le suivi des apprenants sur le terrain, la construction des infrastructures pédagogiques et périphériques, l'acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques.

❖ **Le développement de la formation au métier de Conseillers Agropastoraux (CAP)**

Les modalités de mise en œuvre de la formation des CAP épouseront globalement celles décrites plus haut pour les EAP à savoir : l'imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel CAP, la déclinaison du référentiel en programme de formation, le positionnement des formateurs, le recyclage des formateurs, le recrutement des apprenants, l'identification des acteurs du milieu socioprofessionnel, la formation des maîtres de stage, le suivi des apprenants sur le terrain, la construction des infrastructures pédagogiques et périphériques, l'acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques.

❖ **Le développement de la formation au métier de Transformateurs agropastoraux (TAP)**

Il contiendra entre autres : l'élaboration du référentiel du métier de transformateur/conservateur des produits agropastoraux (TAP), l'imprégnation et appropriation par les formateurs de l'ISSAEER du référentiel TAP, la déclinaison du référentiel en programme de formation, le positionnement des formateurs, le recyclage des formateurs, le recrutement des apprenants, l'identification des acteurs du milieu socioprofessionnel, la formation des maîtres de stage, le suivi des apprenants sur le terrain, la construction des infrastructures pédagogiques et périphériques, l'acquisition des équipements et matériels pédagogiques et périphériques.

V- IMPACTS DU PROJET

1- L'impact social

L'offre de formation de l'ISSAEER a été qualifiée et quantifiée à partir des besoins réels en main d'œuvre agropastorale dans la zone d'influence. Ainsi, les jeunes formés à l'ISSAEER seront compétitifs sur le marché l'emploi et de l'auto-emploi agropastoral et rural, auprès d'une variété d'acteurs publics et privés. Cette compétitivité renforcera l'employabilité desdits jeunes (avec au moins 160 emplois directs EAP et CAP attendus à la troisième année) et réduira à terme le chômage des jeunes et l'exode rural.

2- L'impact économique

Du fait de l'amélioration du niveau d'accompagnement des producteurs agropastoraux, de la disponibilité des intrants de qualité auprès des acteurs économiques et de la diminution des pertes après récoltes ou des invendus par la transformation/conservation, la productivité des exploitations agropastorales et la qualité des produits seront améliorées. La mise sur le marché de l'emploi de nouveaux formés contribuera à l'augmentation des quantités de produits agropastoraux. Cela entraînera la réduction des importations et de la fuite des devises, et l'amélioration de la balance commerciale nationale. Les EAP, CAP et TAP regroupé en OPA organiseront le plaidoyer pour limiter les importations anarchiques de produits agropastoraux divers, avec une incidence positive sur l'accroissement du PIB.

3- L'impact environnemental

Le positionnement de l'ISSAEER autour des thématiques environnementales vise à intégrer les principes du développement durable dans les pratiques locales, en inversant la tendance actuelle de la déperdition des ressources naturelles, à la destruction de la biodiversité, à la dégradation des sols, et le réchauffement climatique. Y, faisant suite, l'offre de formation de l'ISSAEER engagera les jeunes formés sur l'adoption des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. Les projets d'insertion des apprenants vulgariseront principalement le reboisement des jachères et des

poches de savane, en cultivant des arbres à haute valeur économique qui maintiennent une physionomie forestière tout en procurant des biens et des services à la communauté. D'un autre point, la valorisation des sous-produits de l'élevage dans les amendements organiques des terroirs, l'utilisation des bio-pesticides et la certification/labellisation bio des produits agropastoraux amoindriront l'usage anarchique des produits phytosanitaires qui polluent la nappe phréatique, amincissent les puits de carbone, détruisent la biodiversité terrestre et aquatique.

VI- PERENNISATION

La durabilité des impacts du projet et son appropriation par les bénéficiaires supposent l'obtention des effets de pérennisation suivants qui semblent accessibles au bout de 3 ans :

- ✓ L'insertion socioprofessionnelle d'au moins 75% des 80 EAP et 40 CAP arrivée en fin de formation à l'évaluation finale de la présente phase du projet d'établissement ;
- ✓ L'intensification des partenariats avec les Programmes filières MINADER et MINEPIA (animation des ateliers pédagogiques) ;
- ✓ La labellisation des produits/services de l'ISSAEER, notamment dans la transformation agroalimentaire ;
- ✓ La consolidation des partenariats nationaux et internationaux avec des structures de formation agropastorale (Transfert des technologies et des procédés qui renforceront les plateaux techniques des laboratoires et ateliers pédagogiques de l'ISSAEER) ;
- ✓ Le développement des relations particulières avec les collectivités territoriales décentralisées. L'enquête métier a révélé que les plans communaux de développement (PDC) de la quasi-totalité des collectivités territoriales décentralisées de la Région du Centre comportent des actions d'insertion des jeunes à travers des emplois agropastoraux et l'accompagnement des producteurs en activité.
- ✓ L'ouverture aux partenariats avec le secteur privé agricole et non agricole, en particulier les IMF et les différentes fondations qui gèrent les investissements sociaux des entreprises commerciales ;
- ✓ La mise en œuvre d'un dispositif spécial de formation continue pour les producteurs en activité, spécialement les anciens apprenants voulant développer des compétences additionnelles dans d'autres cœurs de métiers agropastoraux.



L'ISSAEER : POUR UNE FORMATION QUI REPONDE AUX DEFIS D'UNE AGRICULTURE DE SECONDE GENERATION

